



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Relevé de décisions Conseil d'administration du 10 mars 2022

Présents :

Stéphan ARNASSANT
Laurent GODÉ
Thierry LECOMTE
Frédérique TUFFNELL

Luc BARBIER
Olivier HUBERT
Geneviève MAGNON

Jérôme BIGNON
Jean JALBERT
Michel METAIS

Excusés :

Cédric MARTEAU

François PINET

Alain SALVI

Assistaient également :

Bastien COÏC

Denis BERLEMONT

Décisions prises lors du CA du 10 mars 2022 :

- Validation du compte-rendu du CA du 3 décembre 2021.
- Suite aux modifications de la convention collective dont dépend Ramsar France, et afin de simplifier le calcul des salaires, les administrateurs décident d'arrondir au point supérieur l'indice des deux salariés (augmentation d'environ 5€ brut).
- La classification de Bastien Coïc passe de G à H, car le groupe D a été dédoublé (en D et E). Tous les groupes qui suivent sont donc décalés.
- Le commissaire aux comptes, dans sa revue de l'association, propose des modifications dans les statuts afin qu'ils soient plus complets. Ce projet de statuts est validé par les administrateurs et sera présenté en AG pour validation.
- Les administrateurs valident le changement de représentants pour Ramsar France au sein du CNB : Bastien Coïc (titulaire), et Geneviève Magnon (suppléante).
- Suite à la présentation de la thèse de Lise Pinault « Contribution des tourbières françaises à l'objectif national de neutralité carbone en 2050 », les administrateurs se tiennent à sa disposition pour toute aide dans son travail (mise en relation, questions, etc.). Les gestionnaires qui disposent de tourbières sur leurs sites Ramsar seront contactés pour intégrer les groupes de travail de cette thèse.
- Afin de contribuer au programme du prochain séminaire Ramsar (28 au 30 septembre 2022 à Quimper, dans le Finistère, à proximité du site Ramsar de la Baie d'Audierne), les administrateurs proposent de se rapprocher de RNF et de la FCEN pour la libre évolution, et de contacter le CEN Allier pour les aspects relatifs au lien ZH et vie quotidienne. Ils indiquent qu'il serait intéressant de faire intervenir les outremeriens (ex : étang de Saint Paul pour le lien avec les habitants, sites Ramsar de Guyane sur l'aspect libre évolution/ naturalité).
- Les administrateurs proposent de diffuser le film Ramsar de 15 minutes aux comités de bassin des agences de l'eau, afin de le promouvoir.